

MAIRIE DE LACHELLE

Compte rendu
De la réunion de Conseil Municipal
Du **Vendredi 19 mars 2010**

Étaient présents:

MRS SERET – LOUVET – CLAUD – ESCANDE – MAYEUR – CHARNOTET – RUGGERI –
BARIL – GUIDET – RENAULT.
MMES OSSELIN – MOURET – TENART – MERCIER.

Absent:

MR COSME

Secrétaire de séance :

MME MERCIER

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté avec unanimité.

Demande de subvention sollicitée auprès de l'état, la DGE

Délibéré pour obtenir des subventions du conseil général

Subvention concernant l'éclairage - Chemin Derrière Les Haies pour la DGE
- Le village et le Chemin d'Amiens pour le Conseil Général

ORDRE DU JOUR :

- **Compte de Gestion et Compte Administratif 2009**
- **Budget primitif 2010**
- **Subvention Conseil Général**
- **Disponibilité**
- **Assainissement**
- **Questions Diverses**

1) Compte de Gestion et Compte Administratif 2009

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		331 132.23		145 320.77		476 453.00
Opérations de l'exercice	481 054.50	524 057.52	267 774.14	113 755.81	748 828.64	637 813.33
Totaux	481 054.50	855 189.75	267 774.14	259 076.58	748 828.64	1114 266.33
Résultat de clôture		374 135.25	8 697.56			365 437.69

COMPTE ANNEXE : CCAS 2009

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent
Résultats reportés		12 474.26				12 474.26
Opérations de l'exercice	5 417.41	7 080.00				1 662.59
Totaux	5 417.41	19 554.26				14 136.85
Résultat de clôture		14 136.85				14 136.85

COMPTE ANNEXE : EAU ET ASSAINISSEMENT 2009

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent	Dépenses Déficit	Recettes Excédent
Résultats reportés		75 847.76		17 581.36		93 429.12
Opérations de l'exercice	30 659.24	63 909.87	1 607.76	7 685.00	32 267.00	71 594.87
Totaux	30 659.24	139 757.63	1 607.76	25 266.36	32 267.00	165 023.99
Résultat de clôture		109 098.39		23 658.60		132 756.99

En terme de dépenses grand travaux effectués tels que : l'achat du tracteur, travaux de réfection de la route « Rue De La Paix », « rue Beaumanoir », « Impasse de la Payelle ».

Il existe un budget Caisse des écoles depuis des années et qui ne sert pas donc le percepteur demande de procéder à l'annulation de ce budget et de l'incorporer dans le budget communal, soit

un montant de 1 000 €.

A voir également un budget pour l'association foncière de Lachelle, le but de cette association étant l'entretien des chemins ruraux.

2) Budget primitif 2010

Dépenses d'investissement

- Travaux de voirie : remise en état du Chemin D'Amiens et une partie de la rue de Baugy pour un montant de 45 000 €
- Electrification et pose de candélabres Chemin Derrière Les Haies, Rue de Baugy, Impasse Moitessier et Place de l'église

Soit un montant de 20 000 €

Total des dépenses 65 000 €

Le tout subventionné à 40% par la DGE

- Somme allouée pour l'acquisition du matériel et outillage agricole
Achat d'une débrousailluse tondeuse auto portée lame

Soit un montant de 15 000 €

- Equipement pour le cimetière : Columbarium et logiciel 7 000 €
- Matériel de motricité pour la maternelle: 5 000 €
- Agencement pour le numérique à l'école: 16 000 € subvention allouée en 2009
- Estrade pour la salle des fêtes: 4 000 €
- Mise en sécurité du château d'eau (clôture)
- Frais d'étude pour aménagement du bourg : Mise en sécurité, circulation Place de l'école

Soit un total de 270 000 € toutes dépenses confondues, en partie alimenté par l'excédent de fonctionnement en 2009 de 150 000 €

Recette complémentaire

- Légère augmentation des taux des 3 taxes

34 000 € de compensation par l'état au titre du remplacement de la taxe professionnelle à savoir que la société Valsem a été reprise par le personnel dirigeant de la Société.

- Besoin de financement

165 000 € sur le budget de fonctionnement

Augmentation de 1,75% sur l'ensemble des 3 taxes soit 165 177 € + 34 000 € de compensation de l'état soit un montant total de 208 494 € de recette pour 2010.

La recette fiscale de la commune est supérieure de 6 000 € de plus que l'année dernière sans compter que la commune dispose d'un certain nombre d'immobilisation : Terrains, Immeubles dont la vente irait au budget.

3) subvention conseil général

Régularisation pour demander auprès du conseil général des subvention pour des travaux (du Chemin Derrière Les Haies, électrification du village en dehors du Chemin Derrière Les Haies) pour une hauteur de 41 %.

Subvention communales

- CCAS 6 000 €
- Association familiale 4 100 €
- Coopérative scolaire 2 500 €
- Association Betwin 2 500 €
- Ancien combattant 700 €

4) Disponibilité

Myriam demande une disponibilité pour le 1er mai 2010 pour convenance personnelle pendant 1 an.

L'ensemble de Conseil Municipal accorde à Mme BELHOMME Myriam sa mise en disponibilité d'un an à compter du 1^{er} mai 2010.

5) Assainissement

Lors d'une réunion à Estrées discussion concernant l'état d'avancement du projet d'assainissement pour les communes d'Estrées St Denis, Rémy, Lachelle.

Présentation d'une station d'épuration pour Rémy, pour Estrées-Saint-Denis et pour Lachelle.

Le montant pour Estrées-Saint-Denis et Lachelle = 9,6 Millions.

Le montant pour Rémy = 4,2 Millions.

Le montant pour les 3 communes = 11,2 Millions.

L'idéal serait une seule station d'épuration pour les trois communes. La station pourrait être située en aval de Lachelle où le point est le plus bas tant sur le plan géographique que sur le relief.

Le coût estimatif par m3 traité :

Investissement	0,47 € le m3
Fonctionnement	0,42 € le m3
Soit un total de	0,89 € le m3 traité

Le projet ne sera supporté en terme de maitre d'œuvre que par l'adhésion auprès du syndicat de Rémy

Pour la réalisation de ce projet, le syndicat de Rémy ne gère que l'assainissement.

La commune aura la charge de la collecte et l'entretien du réseau, d'où le traitement collectif à 0,89 € le m3

Les lagunes seront soit comblées, soit agrémentées et réaménagées.

6) Questions diverses

- Demande de remboursement d'aquagym en rapport à une maladie

La personne n'étant allée qu'une fois dans le 1er trimestre aux séances d'aquagym, le Conseil Municipal prend une délibération qui confirme et accepte le remboursement intégral de la somme de 130 €

- M. Monet fait un don de 450 € au budget communal en remerciement de l'occupation précaire et temporaire des terres de la commune. Cette somme sera affectée à la commission fêtes et loisirs.

- Au cours de la présentation des vœux du maire, une personne a récolté une somme d'argent pour une famille dont l'enfant est handicapé. Cette personne remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs.

Le don total reçu par la plaine d'Estrées St Denis et par Lachelle s'élève à 1 980,82 €.

- le Sous-préfet demande le rapprochement au plus vite auprès d'une Communauté de Commune. Pour cela, le maire aura l'aide de Thomas Traverse, étudiant en master 2 de management territorial à l'IAE de Lille, et termine son cursus scolaire en faisant un mémoire à partir d'un cas concret.

Il débutera son stage début mai. Sa rémunération sera prise en compte par l'association du pays compiégnais.

- Travaux réalisés
 - L'achat de l'estrade
 - Les fuites de gaz
 - La sécurité de la salle des sports : proposition d'un contrat de maintenance sur 5 ans avec la société Systel avec réparation de la caméra extérieure. Installation de 2 autres caméras à l'extérieur de la salle et d'une caméra infra rouge pour le parking.

Les frais de fonctionnement s'élève à 150 € par an sur 5 ans.

- Installation de la benne à déchets verts qui est située « impasse de la cavée ».

M. Louvet

A rencontré la commission de sécurité pour la salle des sport, et quelques travaux sont à réaliser pour obtenir le visa de conformité. Les travaux à effectuer sont :

- pose d'un groom dans le local technique de la piscine
- la remise en état d'une porte de secours à la salle de sport
- pose d'un extincteur à neige carbonique à l'entrée
- le déplacement d'un autre extincteur.

M. Ruggieri

Propose du matériel informatique à Monsieur Frédéric CHARNOTET.

Il a parlé également de la vente réalisée pour la création de 12 logements locatifs.

M. Claux

Fait remarquer que les arbres de la Place René Coty ont été élagués.

Demande ce que nous devons faire des bancs ?

Mme Mouret

Pose le problème de visibilité lorsque l'on sort du Chemin Derrière Les Haies.

Elle demande où en est le projet du Parc régional de Loisirs. M SERET lui répond qu'une entente entre M. Lassiège et ARKA immobilier doit se faire.

Par contre, il y a un abandon du projet pour les 122 maisons.

M. Baril

Explique où en est l'évolution du PLU avec l'aide de M. Beaufort.

Il déclare la mise en place du PADD (plan d'action de développement durable).

M. Guidet

Explique que le 2ème conseil d'école de l'année a eu lieu.

Précises que pour le projet de l'école numérique, nous avons touché 80% de la subvention.

Concernant la sortie à Chantilly pour toute l'école, la commune prend en charge le transport et les droits d'entrée dans le domaine.

La séance est levée à 22h45.

La Secrétaire de Séance,

Catherine MERCIER

Le Maire,

Pascal SERET